

**MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération n° 2024 – 49 en date du 16 Septembre 2024
portant souscription d'une Ligne de Trésorerie Interactive auprès de la
Caisse d'Epargne d'Auvergne Limousin**

Nombre de membres	15
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-quatre, le seize Septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Françoise SIMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 Septembre 2024

Présents : Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Leilha BERTHON, Georges DIONNET, Jean-Pol GILBERT, Françoise SUDI GUIRAL, Marie-Claude BOUGNOUX, Christine BICHON-MOREL, Fabien JAMME, Christian SCARAMUCCIA, Jean-Pascal HELION, Serge DESBOUDARD.

Absents / Excusés : Chrystelle VAXIVIERE, Delphine DIONNET, Bastien GENDRAUD.

Pouvoir : Chrystelle VAXIVIERE à Leilha BERTHON

Secrétaire de séance : Christine BICHON-MOREL

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de souscrire une ligne de trésorerie pour pallier au différé d'encaissement des subventions et du FCTVA relatifs à l'opération de rénovation énergétique et acoustique de la salle omnisports et permettre le paiement de la totalité des factures au 31 décembre 2024.

Madame le Maire présente ensuite au Conseil Municipal les propositions qu'elle a reçues de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin et du Crédit Agricole Centre France :

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20240916-2024-49-DE
Date de télétransmission : 18/09/2024
Date de réception préfecture : 18/09/2024

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	Crédit Agricole Centre Fance
Montant	300 000,00 €	300 000,00 €
Durée	12 mois	12 mois
Taux d'intérêt	Fixe : 3,67%	pas de taux fixe proposé
	ou : €STER ¹ + 0,69% (=4,35% au 09/09/2024) (base de calcul sur 360 jours par an)	taux Euribor 3 mois (3,523%) avec marge de 0,70%, soit 4, 223% ici (base de calcul sur 365 jours par an)
Process de traitement automatique	Tirage : crédit d'office - Remboursement : débit d'office - Gestion sur espace personnel commune (semblable à celui d'un particulier)	tirage et remboursement par mail du lundi au vendredi avec demande signée et tamponnée jointe
Paiement des intérêts	Chaque trimestre civil par débit d'office	chaque trimestre à terme échu
Demande de fonds	via la plateforme effet immédiat	J ouvré avant 12 heures
Remise de fonds	via la plateforme aussi	J+2 ouvrés
Commission d'engagement	0,10% du montant de la ligne (300 €)	0,20% du montant (600 €)
Commission de mouvement	Néant	
Commission de non utilisation	0,10% de la différence entre le montant de la ligne et l'encours quotidien moyen. Périodicité identique aux intérêts	Néant

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les offres reçus des deux banques précitées, à l'unanimité, en avoir délibéré :

- ne retient pas le principe d'une ligne de trésorerie avec des taux « variables » ,
- choisit de retenir la proposition de ligne de trésorerie de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin aux conditions suivantes :
 - o montant : 300 000, 00€,
 - o durée : 1 an,
 - o taux fixe : 3,67%,
 - o process de traitement automatique :
 - tirage : crédit d'office
 - remboursement : débit d'office
 - o paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office
 - o commission d'engagement : 0,10% du montant de la ligne
 - o commission de mouvement : néant

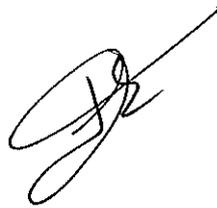
Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20240916-2024-49-DE
Date de télétransmission : 18/09/2024
Date de réception préfecture : 18/09/2024

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- commission de non-utilisation : 0,10% de la différence entre le montant de la Ligne de Trésorerie Interactive et l'encours quotidien moyen. Périodicité identique aux intérêts
- autorise Madame le Maire à solliciter le contrat de Ligne de Trésorerie Interactive auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin, et à le signer aux conditions précitées,
- autorise Madame le Maire à réaliser toutes démarches utiles et à signer tous documents nécessaires au bon aboutissement de ce dossier.

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 16 Septembre 2024
Le Maire,

Françoise SIMON.



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20240916-2024-49-DE
Date de télétransmission : 18/09/2024
Date de réception préfecture : 18/09/2024